

## 03/ Accompagnement des propriétaires

### Exemple : propriétaire occupant, énergie

Mme. R est propriétaire d'une maison individuelle sur la commune de Grabels, elle vit avec ses 2 enfants. Son revenu fiscal de référence est inférieur à 19 000€.

Maison des années 1990. Le propriétaire n'a pas fait de travaux depuis la construction de la maison.

Travaux réalisés: changement des menuiseries, amélioration système de chauffage

Coût des travaux	16 998€
Subvention totale	13 958€
dont subvention Montpellier Méditerranée Métropole par délégation de l'Anah	8 582€
dont subvention Montpellier Méditerranée Métropole	4 076€
dont prime plan climat de Montpellier Métropole	1 300€
Taux de financement	82%
<b>Reste à charge</b>	<b>3 040€</b>
Gain thermique réalisé	41%

Une avance de l'anah de 70% a été versée avant le démarrage du chantier

Logement économe		
consommation énergétique en kWh/m <sup>2</sup> . an en énergie primaire	≤ 50 <b>A</b>	
	51 à 90 <b>B</b>	
	91 à 150 <b>C</b> .....	104,71
	151 à 230 <b>D</b> .....	178,47
	231 à 330 <b>E</b>	
	331 à 450 <b>F</b>	
	> 450 <b>G</b>	
Logement énergivore		



### 03/ Accompagnement des propriétaires

#### Exemple : propriétaire occupant, autonomie

Mr et Mme. H sont propriétaires d'une maison sur la commune de Grabels.  
Le revenu fiscal de référence du couple est de 7 500€.

Il devient nécessaire d'adapter l'accessibilité du logement car monsieur  
n'arrive plus à monter l'escalier et rejoindre la chambre et salle de bain à  
l'étage.

Travaux réalisés : Installation d'un monte escalier

Coût des travaux	4 100€
Subvention totale	4 050€
dont subvention Montpellier Méditerranée Métropole par délégation de l'Anah	1 943€
dont subvention Montpellier Méditerranée Métropole	972€
dont CARSAT	1 135€
Taux de financement	99%
<b>Reste à charge</b>	<b>50€</b>

La propriétaire a pu bénéficier d'une avance de l'aide Anah et de la CARSAT  
pour démarrer les travaux

